

Les peintres chez les musiciens

Autor(en): **Martin, Eugène**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): - **(1944)**

Heft 7

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-626364>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Es folgt die *Rechnungsablage* durch den Zentralkassier Theo Glinz.

Gemäss Antrag der Rechnungsrevisoren, deren Bericht von Leon Berger verlesen wird, wird die Rechnung genehmigt, unter bester Verdankung an die beiden Kassieren, dem zurückgetretenen F. Giaque und dem neuen Kassier Theo Glinz, für ihre Mühewaltung.

Zum entstandenen Defizit, welcher zum grossen Teil auf die XIX. Ausstellung zurückzuführen ist, bemerkt der Präsident, wenn unsere Ausstellung einen solchen Erfolg erzielt habe, so sei es auch der Wert gewesen, etwas zu opfern.

Wahl eines Mitgliedes des Z. V. Der Präsident gibt Kenntnis des diesbezügl. Passus der Statuten, wonach im Falle einer durch Rücktritt hervorgerufenen Vakanz, das fehlende Mitglied von der G. V. auf Vorschlag der D. V. ersetzt wird. Dieser Fall trifft nun zu, indem er, Hügin, der Rücktritt erklärt hat. Die Del. Vers., wie dies aus dem verlesenen Protokoll dieser Versammlung hervorgeht, schlägt nun auf Antrag der Sektion Zürich den Vize-Präsidenten derselben, Ernst Kempfer vor; dieser Vorschlag wird von der Generalvers. einstimmig gutgeheissen. Kempfer ist somit als Mitglied des Z. V. gewählt.

Es wird nun zur *Wahl des Zentralpräsidenten* geschritten. Auf Antrag des Z. V. wurde hierfür Eugène Martin vorgeschlagen. Diese Wahl wurde von den Delegierten gutgeheissen und mit Akklamationen wird Eug. Martin zum Zentralpräsidenten ernannt. Für diese beiden Wahlen hatte die Generalversammlung vorerst die offene, statt der geheimen Abstimmung beschlossen.

Die von den Delegierten bezeichneten *Rechnungsrevisoren* und deren Ersatzmänner werden bestätigt und die Beibehaltung des *Jahresbeitrages* auf Fr. 10.— beschlossen. Das *Budget* wurde ebenfalls genehmigt.

Dem vom Z. V. gestellten Antrag (Errichtung einer besonderen Kommission zur Prüfung einer Statutenänderung) wurde von der G. V. zugestimmt. Der Z. V. wird die Mitglieder dieser Kommission bezeichnen.

Nachdem der Vertreter der Sektion Luzern, von Moos, erklärte, die Lage sei durch das Votum der Del. Vers. in Bezug auf die beiden Anträge der Sektion Luzern bereinigt, entsteht über dieselben keine Diskussion. Die Anträge wurden auch von der G. V. abgelehnt.

Unter Mitteilungen des Z. V. wird Kenntniss gegeben der Antwort von Bundesrat Etter auf den von unserer Gesellschaft eingereichten Entwurf zu einem *Arbeitsbeschaffungsprogramm*.

Wie aus Pressemitteilungen bekannt wurde, hat am 7. Juni d. J. Herr Stirnemann, Zürich, im Nationalrat ein Postulat abgegeben, zwecks *Gründung einer Schweizerischen Kunstakademie*.

Der Präsident ist nun der Meinung — welche auch die Del. Vers. teilt, — wir hätten hierauf Stellung zu nehmen und die G. V. erklärt sich einstimmig mit dem Vorschlage des Präsidenten einverstanden, die Gesellschaft begrüsse in einem Communiqué an die Presse, das Postulat Stirnemann. Dieses Communiqué, welches einige Angaben über die Verhandlungen der G. V. enthält, wird verlesen, gutgeheissen und der Schweiz. Depeschagentur überreicht.

Kenntnis wird ferner gegeben von der Antwort der Stadt Schaffhausen auf unser Angebot, dem Museum Allerheiligen als Sympathie-Bekundung zur Vernichtung von kostbaren Kunstschätzen bei der Bombardierung vom 1. April 1944 ein Werk eines von ihm zu bezeichnenden Mitgliedes unserer Gesellschaft zu überreichen. Das Museum Allerheiligen bezeichnet den in Bern wohnenden Schaffhauser Viktor Surbek, von welchem nun Bilder zur Vorlage an den Z. V. verlangt werden.

Von den 32 den Delegierten der Sektionen angemeldeten *Kandidaten* wurden von denselben 30 zur Aufnahme als Aktivmitglieder durch die Generalversammlung vorgeschlagen. Zwei Kandidaten, Max Schlemmer, Bildhauer, Kandidat der Sektion Luzern, und Libero Monetti, Kaufmann und Maler, Lugano, wurden einstimmig von der Delegierten, wie auch von der Generalversammlung, abgelehnt. Nachdem über den Kandidaten der Sektion St. Gallen, Eugen Tachezy, Maler in Teufen, nähere Auskunft verlangt wurde, ergibt die Abstimmung nur eine Stimme für dessen Aufnahme und 26 dagegen. Und zwar nicht wegen seiner Eigenschaft auch als Zahn-techniker, sondern aus besonderen Erwägungen. Aufgenommen wurden also durch die Generalversammlung 29 Aktivmitglieder.

Auf Antrag Eugen Martins wird Karl Hügin in Verdankung seiner grossen Verdienste als Zentralpräsident unter Akklamationen zum Ehrenmitglied ernannt, und das Diplom wird ihm übergeben. Sehr gerührt spricht Hügin nur zwei Worte aus: Herzlichen Dank!

Eugen Martin wendet sich nun an die Kollegen indem er für seine Ernennung als Zentralpräsident dankt und sie seiner Hingebung an die Gesellschaft versichert.

Blailé spricht noch als ehem. Zentralpräsident und ehem. Mitglied des Z. V. an Hügin Worte des Dankes aus, an ihn und an den damaligen Z. V. Mit aller Zuversicht spricht er seine Freude aus zur Wahl Martins, welchem er alles Zutrauen schenkt.

Schluss der Sitzung 13 Uhr 10.

Der Zentralsekretär.

Les peintres chez les musiciens.

Les 17 et 18 juin dernier a eu lieu à Langnau l'assemblée générale de l'Association des Musiciens suisses. Cette assemblée, disons-le tout de suite, a été une véritable fête, et j'en suis revenu l'esprit plein d'allégresse et le cœur plein de nouvelles amitiés. Car, il faut bien que je vous le fasse savoir, j'y suis allé!

Notre président ayant été empêché, c'est moi, votre vice-président, qui ai été chargé de représenter les peintres, sculpteurs et architectes chez les musiciens. Je vous avoue que j'ai fait de mon mieux et, grâce à la très grande amabilité de Monsieur Frank Martin, le président des Musiciens, le contact entre la musique et la peinture a été des plus cordial. Me tenait compagnie, Monsieur Hri. de Ziegler, président des Ecrivains suisses, si bien qu'à cette manifestation étaient représentés tous ceux qui, en Suisse, s'occupe d'une façon plus ou moins active du niveau intellectuel de notre pays.

Depuis quelques années, en effet, il s'est établi une coutume dont il faut bien mesurer toute l'importance. La société qui tient son assemblée, invite le président des deux autres, comme l'on invite un proche parent à une réunion de famille. Ne sommes-nous pas vis-à-vis les uns des autres de très proches parents? Cela me fait penser à un gros propriétaire qui aurait trois fils ayant chacun leur domaine. L'un cultive le blé, l'autre est vigneron et le troisième s'adonne à la culture du tabac. Je ne vous dirai pas si ce sont les peintres qui sont vignerons, ou les musiciens ou les écrivains, mais ce dont je suis absolument certain, c'est que les uns et les autres apprécient fort la production de leur frère. Mais ne nous attardons pas sur ce sujet!

Je voulais simplement vous faire comprendre que les quinze ou dix-huit cents membres que comptent les trois sociétés ont tout intérêt à s'entendre et qu'ils représentent une force qu'il est presque inutile de souligner. Nous avons besoin les uns des autres. Nous apportons chacun notre pierre à l'édifice moral et artistique de notre pays, et ce n'est pas pour rien que la famille Welti en créant l'institution « Pro Arte » nous a distribué à parts égales ses libéralités. Nous formons donc une grande famille, et j'ai la certitude que notre bonne mère La Confédération (n'est-ce pas elle le gros propriétaire?) ne veut oublier aucun de ses enfants.

Lorsque j'étais à Langnau, je ne pensais pas à tout ça, naturellement, j'étais bien trop occupé à regarder les belles maisons et à recevoir le pluie. Et puis il y avait les concerts, les chœurs, les quatuors et les chanteurs. Il y avait Mademoiselle Fernande Peyrot et il y avait Jean Binet. Et tous les autres alors, me direz-vous, qu'en faites-vous? Oh! je me souviens de tous croyez-le bien, mais je pense à de douces chansons et je pense aussi à la « marche » de Frank Martin jouée sur la place du village par les trois cents exécutants d'une fanfare de division. Ce fut un moment pathétique que celui où l'auteur alla remercier le « chef », et dans un même sentiment nous nous trouvâmes tous réunis, soldats, population et artistes. Quel beau moment! Il me fait aimer les musiciens plus que je ne croyais les aimer.

Le bruit court que les peintres n'entendent rien à la musique, pas plus que les musiciens ne s'entendent en peinture. Tant pis! Laissons le bruit courir, il ne nous fait pas de mal. Je crois du reste que ceux qui courent tout le temps sont inoffensifs. Si je savais comment s'appellent les habitants de Langnau, je vous le dirais bien, mais je ne le sais pas. Sachez seulement qu'ils ont été charmants et les habitantes aussi, surtout celles qui étaient en costume, comme vous le pensez bien. Mais tous semblaient avoir compris que les musiciens leur apportaient quelque chose de nouveau, des pensées imprévues, le résultat de leur travail et l'exemple de leur mutuelle amitié.

Nous avions à notre table, le samedi soir, non pas un Conseiller Fédéral, mais deux Conseillers Fédéraux, Messieurs Etter et von Steiger. Vous connaissez tous le premier et l'intérêt qu'il porte aux valeurs spirituelles de notre pays. Il aime les artistes, il comprend leurs besoins et compatit à leurs peines. Mais Monsieur de Steiger m'a beaucoup intimidé! Il est le grand chef de notre appareil judiciaire et de notre police et ma foi, on ne sait jamais si l'on n'a pas fait quelque chose en contradiction avec ses édits! Mais tout a très bien marché je vous l'assure. Je n'ai pas été arrêté... j'avais dans la salle tellement de références!!

La fin des bonnes choses, hélas, arrive toujours trop tôt, et je disais à Ansermet dans le wagon: l'attente du bonheur vaut presque le bonheur lui-même. Tout le monde était d'accord et c'est avec un peu de mélancolie que nous pensions tous aux belles heures qui venaient de s'écouler.

Pour qu'il le dise à tous, je dis à Monsieur Frank Martin un grand merci.

Eugène MARTIN.

XXV A propos d'une académie.

Monsieur,

Je viens de lire dans l'« Art Suisse » No. 5, mai 1944, sous la signature de M. Heinrich Müller, un article intitulé « A propos d'une académie ».

Cet article me paraît donner lieu à quelques remarques que je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire parvenir à M. Müller, et d'insérer en toute bonne foi dans l'un de vos prochains numéros, car il serait regrettable que l'idée se propage parmi le public, que notre pays est mal équipé pour donner aux jeunes artistes et artisans l'enseignement dont ils ont besoin.

Dans la première partie de son étude, M. Müller déplore que les jeunes peintres soient obligés d'entrer, avant d'étudier la peinture, dans la classe des arts graphiques. Je n'ai jamais entendu parler d'une telle méthode d'orientation; ce n'est en tous cas pas celle que nous suivons à l'École des beaux-arts et des arts industriels de Genève, et même, quand cela serait, l'exemple de Dürer, de Mantegna, d'Holbein, de Rembrandt, de Degas, etc., grands graveurs et grands peintres, est là pour démentir l'assertion de M. Müller quand il dit que la gravure et la peinture s'opposent l'une à l'autre.

M. Müller paraît ignorer complètement nos méthodes d'enseignement, à l'École des beaux-arts et des arts industriels. S'il s'était adonné à une enquête, il aurait appris que tous nos élèves, avant d'être admis dans un de nos ateliers, suivent pendant une année au moins, une classe préparatoire non spécialisée (ce qu'il appelle dans son projet d'école d'art idéale, une « plaque tournante ») où ils apprennent les premières notions du dessin (dans la classe de dessin d'objets), de la couleur (dans la classe de décoration), de dessin de figure et de modelage (dans les classes de figure et de modelage d'éléments naturels).

Ce n'est qu'après cette expérience d'une année que nous leur donnons la possibilité de choisir, sur préavis de notre corps enseignant, la voie artistique ou artisanale qu'ils désirent suivre et pour laquelle ils sont doués.

Dans le second alinéa, M. Müller préconise la création d'une école d'art suisse, sans se douter que cette école existe à Genève, depuis 1732, et qu'elle est la doyenne des écoles professionnelles suisses.

De grands artistes y ont enseigné, citons: Barthélemy Menn, Pierre Pignolat, Hugues Bovy, Ferdinand Hodler, Eugène Gilliard, James Vibert, Alexandre Blanchet.

Comme chacun peut s'en rendre compte en consultant le programme de l'École, les études sont d'une durée de quatre années. A la fin de leurs études, les élèves peuvent obtenir un diplôme cantonal (études artistiques et techniques) ou un certificat fédéral (école d'apprentissage artisanal). Les élèves insuffisamment doués dont parle M. Müller n'ont pas la faculté de se retourner vers les professions artisanales, s'ils sont incapables de suivre les enseignements des Beaux-Arts, mais sont impitoyablement éliminés. Jamais il n'a été dans notre intention de diriger vers l'École des arts industriels les jeunes gens incapables de suivre l'École des beaux-arts, afin qu'ils y trouvent une « mangeoire » (Brotkorb), comme le dit M. Müller. Dans l'École, ils apprendront à fond leur métier, qui est à la base des professions artistiques et artisanales, mais sans aucune arrière-pensée de notre part d'utiliser l'école des arts industriels comme exutoire de l'école des beaux-arts.

L'étude des diverses techniques, comme la peinture, le modelage, la taille de pierre et le moulage pour les beaux-arts, la typographie, la lithographie, la gravure, la photographie pour les arts graphiques, l'émail et la bijouterie pour l'art de la parure, la peinture décorative et le dessin de mobilier pour les ensembliers, est enseignée au sortir de la classe préparatoire, et nos meilleurs artistes et artisans y vouent tous leurs soins.

De plus, M. Müller apprendra avec plaisir que notre École possède les ateliers dont il souhaite la création en Suisse. Ces ateliers grâce à la générosité de notre compatriote Holzer, sont non seulement gratuits, mais les étudiants ayant obtenu leur diplôme

peuvent être mis au bénéfice d'une bourse qui leur enlève une bonne partie de leurs soucis financiers.

Cette organisation est encore meilleure que celle rêvée par M. Müller. Nous regrettons qu'avant de publier son étude, il ne se soit pas livré à une enquête plus approfondie sur l'École des beaux-arts et des arts industriels de Genève, laquelle a formé tant d'artistes de la Suisse alémanique, italienne et romande, dont nous sommes fiers de citer les noms ici: F. Hodler, Maurice Barraud, Hans Berger, Alexandre Blanchet, Dessouslavy, Hubacher, Casimir Reymond, L. G. Goerg-Lauresch, M. Poncet, H. Schoellhorn, E. Chambon, H. Theurillat, H. Koenig, E. Vallet, Paul Matthey, G. Darel, A. Holy, E. Beretta, R. Hainard, H. Meylan, M. Sarkissov, Carl Angst, A. Chavaz, von Matt, pour ne citer que quelques noms, et tant d'artisans connus au-delà de nos frontières.

J'invite votre correspondant à venir à Genève se rendre compte de nos enseignements, que nous nous ferons un plaisir de lui expliquer plus à loisir.

Veuillez croire, Monsieur, à l'expression de mes meilleurs sentiments.

*Le Doyen de l'École des beaux-arts
et des arts industriels.*

G. HABERJAHN.

XXVI

Académie suisse de beaux-arts.

Chers collègues,

C'est grâce à l'initiative de notre cher président M. Karl Hugin, dont on peut sans exagérer dire qu'il a sacrifié sa peinture pour consacrer la plus grande partie de son temps et de son esprit à notre société, que depuis une année on a vu paraître, dans notre journal, plusieurs articles écrits par de nos membres au sujet de la création d'une académie suisse des beaux-arts.

Je n'ai pas participé à cette intéressante discussion mais je l'ai suivie avec beaucoup d'intérêt, attendant le moment de chercher à en faire une synthèse.

Les avis ont été très partagés quant à la création d'une académie mais en général il ne s'est agi que d'exposés théoriques ou de souvenirs romantiques; il faut vraiment reconnaître que l'on a jusqu'ici discuté d'une école dont personne n'a encore proposé le programme, c'est-à-dire le seul objet qui puisse donner lieu à une discussion constructive.

On a prononcé un jugement sur les écoles existantes et plus encore on a fait le procès d'un mot vide de sens, le mot Académie. Il faut même reconnaître qu'on a fait trop d'académisme à propos d'un projet de création d'une académie.

Ce ne fut cependant pas en vain puisque l'on a pu constater que tous sont bien d'accord sur un point: personne ne désire une académie qui soit la réplique des écoles existantes.

Afin que notre discussion puisse avoir une valeur effective et surtout constructive, il faut tout d'abord déterminer exactement le but précis à atteindre et les moyens d'y parvenir.

L'occasion nous en est donnée par le dépôt au Conseil national du postulat Stirnemann, qui a ainsi porté le problème hors de notre cercle professionnel. C'est maintenant notre réaction que l'on observera et c'est de nous, les premiers intéressés, que l'on attendra une décision.

La constitution fédérale ne s'oppose pas à la création d'une école fédérale des beaux-arts. L'initiative est donc constitutionnellement réalisable, c'est à dire que l'interpellation de M. Stirnemann sera certainement discutée par les chambres fédérales.

Il nous est donc impossible de nous tenir à l'écart. Mais avant tout il est nécessaire de préciser les points ayant donné lieu à beaucoup de confusion et d'académisme.

Une fois catégoriquement exclu le désir de créer une académie qui nous conduirait, par voie naturelle, à l'académisme maudit, j'affirme qu'une école polytechnique des beaux-arts est très utile et très nécessaire; cette nécessité a été fort bien comprise par notre cher président, auquel revient tout le mérite d'avoir ouvert la discussion sur cet important problème.

Personne n'a l'intention d'inventer un « art fédéral » ni de créer des génies scolastiques.

Entre le savoir et le génie il y a un abîme.

Mais le peintre et le sculpteur ne connaissant pas parfaitement leur métier n'auront jamais la possibilité de sortir de la médiocrité.

Et le métier de peintre et de sculpteur, si difficile qu'il soit, long et compliqué à cause des exigences techniques et scientifiques, ne peut aujourd'hui être appris que dans une école parfaitement pourvue de tous les moyens nécessaires.